



## ***AVIS PUBLIC***

### **PROMULGATION** **RÈGLEMENT 760-00-2018**

AVIS est donné :

QUE le conseil municipal a adopté, à sa séance ordinaire du 5 juin 2018, le règlement suivant :

Règlement 760-00-2018 concernant les modes de publication des avis public;

QUE ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication;

QUE toute personne peut consulter ce règlement au bureau de la soussignée, situé à l'Hôtel de ville, 575, rue Principale, Saint-Amable, pendant les heures régulières de bureau.

DONNÉ à Saint-Amable, ce 7 juin 2018.

Geneviève Lauzière, L.L. B.  
Greffière et sec.-trés. adj.